

Chambéry, le 08 avril 2026

Section française du Lyon-Turin (SFLT)

Réunion d'information et
d'échange avec les syndicats,
coopératives et représentants
du monde agricole

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SNCF Réseau

Eric LACHAISE

Responsable de la Section Française du Lyon-Turin
(SFLT)

Nathaniel SEROR

Responsable foncier et géotechnie (SFLT)

Géofit

Samuel HUCHE

Justine DUTILLEUL

Albéric VINCENT

Rouge Vif

Éric ANDRE

Intervenants

Mme Magali SPANIOL

Sous préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

Mot d'introduction

Déroulé de la séance

1. Objectifs de la réunion
2. Présentation du projet
3. Calendrier prévisionnel
4. Focus sur les acquisitions de données
5. Proposition d'une méthode de travail
6. Temps d'échange

Les objectifs de cette réunion d'information et d'échanges

Objectifs de notre réunion du jour



Présenter

- **Le projet** : tracé, objectifs et implications sur votre territoire
- **Le processus d'étude** : passées et à venir
- **Le calendrier prévisionnel**



Échanger

Avec les équipes de SNCF Réseau sur **le projet** et son **processus de concertation**



Partager

Des **méthodes de travail** pour associer le monde agricole afin de prendre en **considération** leurs **enjeux et contraintes**

Quelques règles de participation



Levez la main et **attendez** que l'animateur vous donne la parole.



Présentez-vous et **posez votre question** (une à la fois)



Faites des interventions courtes pour que chacun puisse s'exprimer

Le cadre des études de ces projets

Un cadre défini : un projet déclaré d'utilité publique en 2013.
Les tracés sont désormais **définis** et les études à venir concernent l'**insertion fine** de ces projets dans les territoires.

Une volonté de SNCF Réseau de concevoir des projets appropriés par les territoires

- Par l'articulation du **travail d'études** et des démarches de concertation : logique d'enrichissement mutuel
- Par un **dialogue régulier** avec les **représentants des territoires** afin de faciliter les étapes d'élaboration du projet

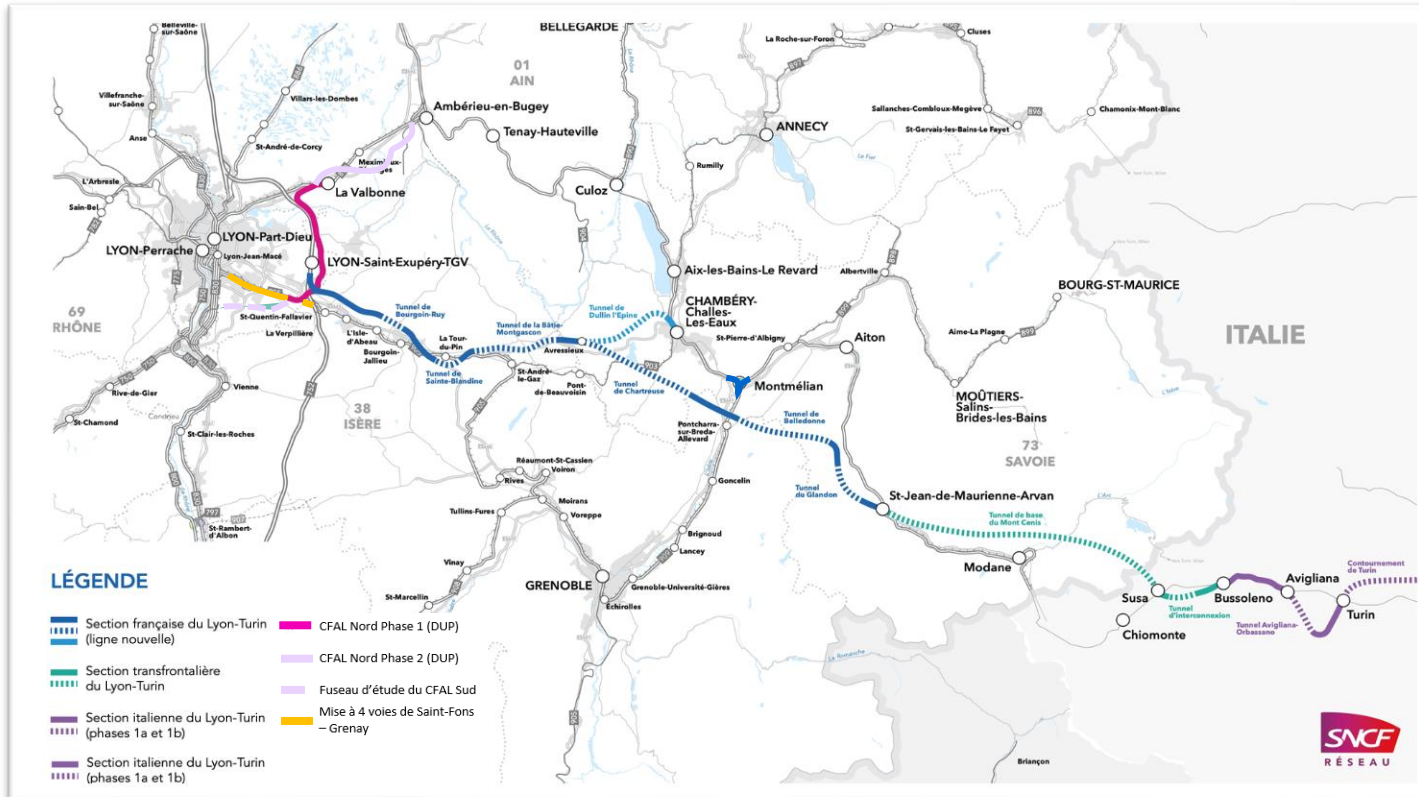
01.1

Section française du Lyon-Turin : Tracé, objectifs et enjeux

Un maillage d'infrastructures ferroviaires majeures en région Auvergne-Rhône-Alpes

4 projets ferroviaires et plus
de 300 kilomètres pour :

- + Réduire les temps de
parcours pour les trains de
voyageurs et de marchandises
- + Désaturer les axes routiers
grâce au **report modal**
- + Favoriser un mode de
transport **sobre et faiblement
émetteur** de gaz à effets de
serre et de polluants
atmosphériques



Objectifs du projet Lyon-Turin

Un **chainon majeur du corridor méditerranéen**, identifié comme un axe fret majeur entre la péninsule ibérique et l'est européen

Un projet historique déjà partiellement **en cours de réalisation** dans sa partie transfrontalière

Les ambitions du projet



Fret

- **Création autoroute ferroviaire grand gabarit** entre l'est de Lyon et Turin.
- **Amélioration capacité fret** sur le corridor Méditerranéen.



Voyageurs

- **Gain de capacité et de temps de parcours** pour les services voyageurs grande vitesse O/D des Alpes et de l'Italie.
- **Libération de capacité pour les TER** sur la ligne existante entre Grenay et La Tour du Pin.

Planning du projet et lancement de la phase APD



Pour la section française, le scénario « Grand gabarit » acté par décision ministérielle en décembre 2024 marque le début de la phase APD.

Objectifs des études sur la Section française du Lyon-Turin

Lors de la phase d'Avant Projet Sommaire

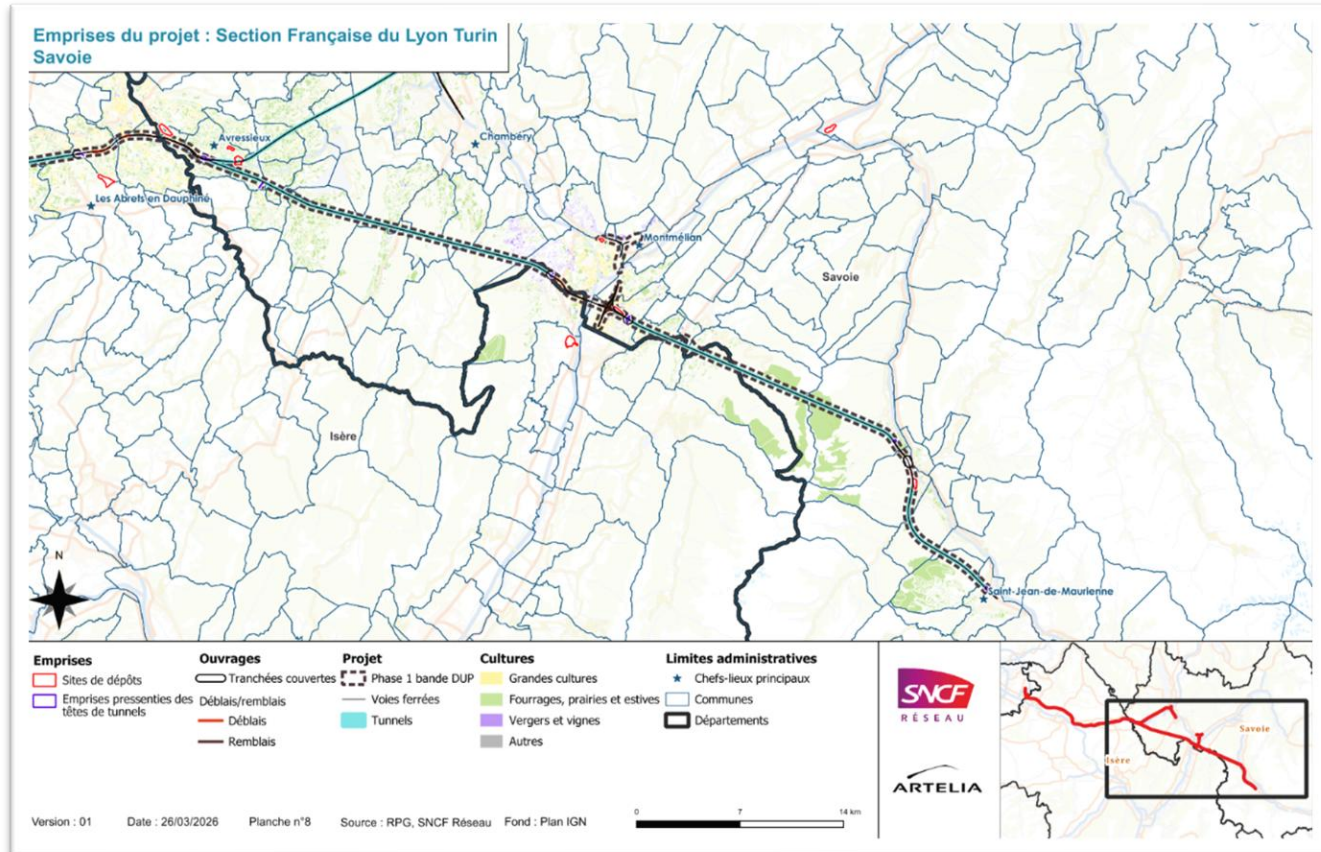
- Un premier tracé défini ;
- Une première proposition de méthode de gestion des matériaux d'excavation des tunnels a été faite.

Objectifs des études en cours

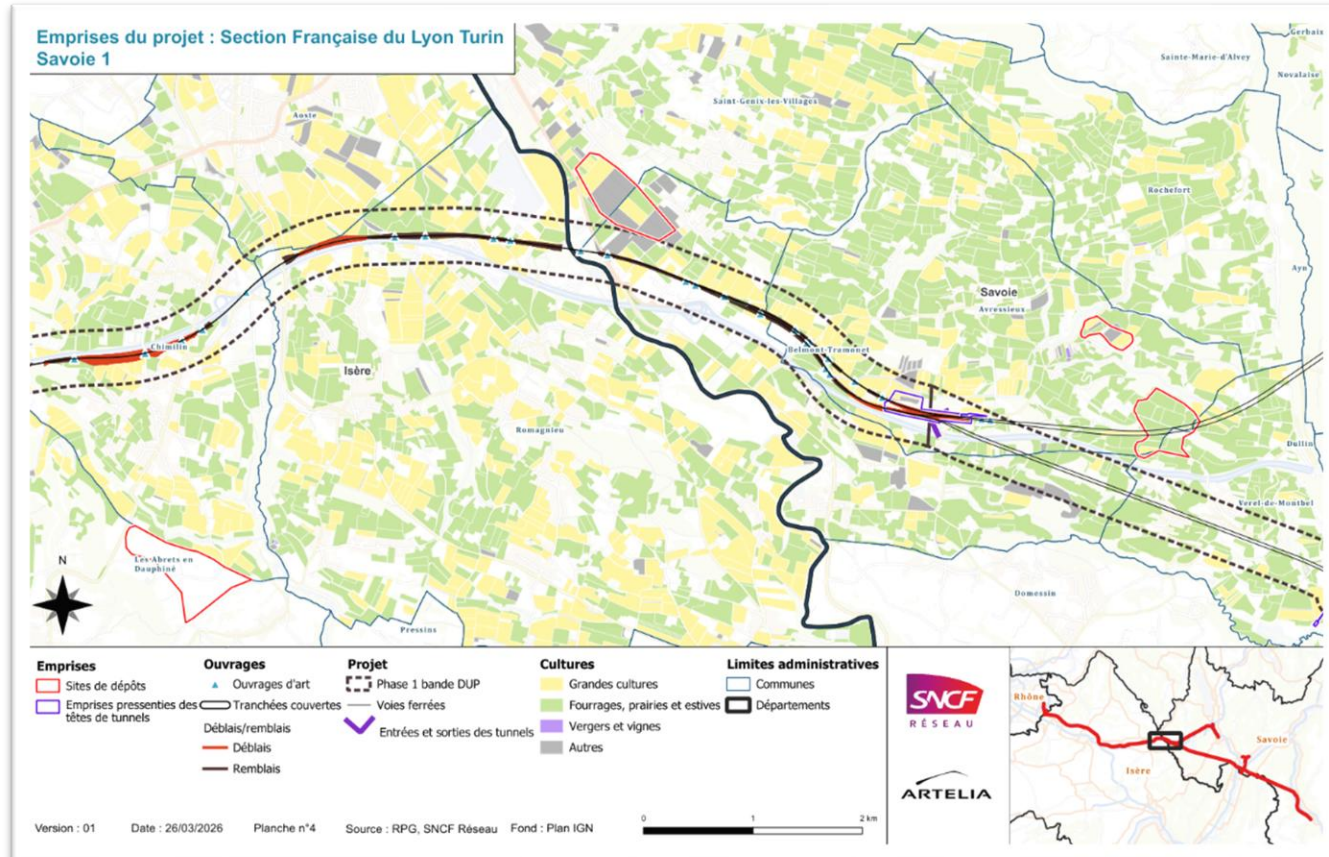
- Définir les caractéristiques principales du projet et les modalités de sa réalisation ;
- Définir les conditions d'insertion du projet (rétablissements, mesures compensatoires, insertion paysagère...) ;
- Préparer les procédures administratives et environnementales.



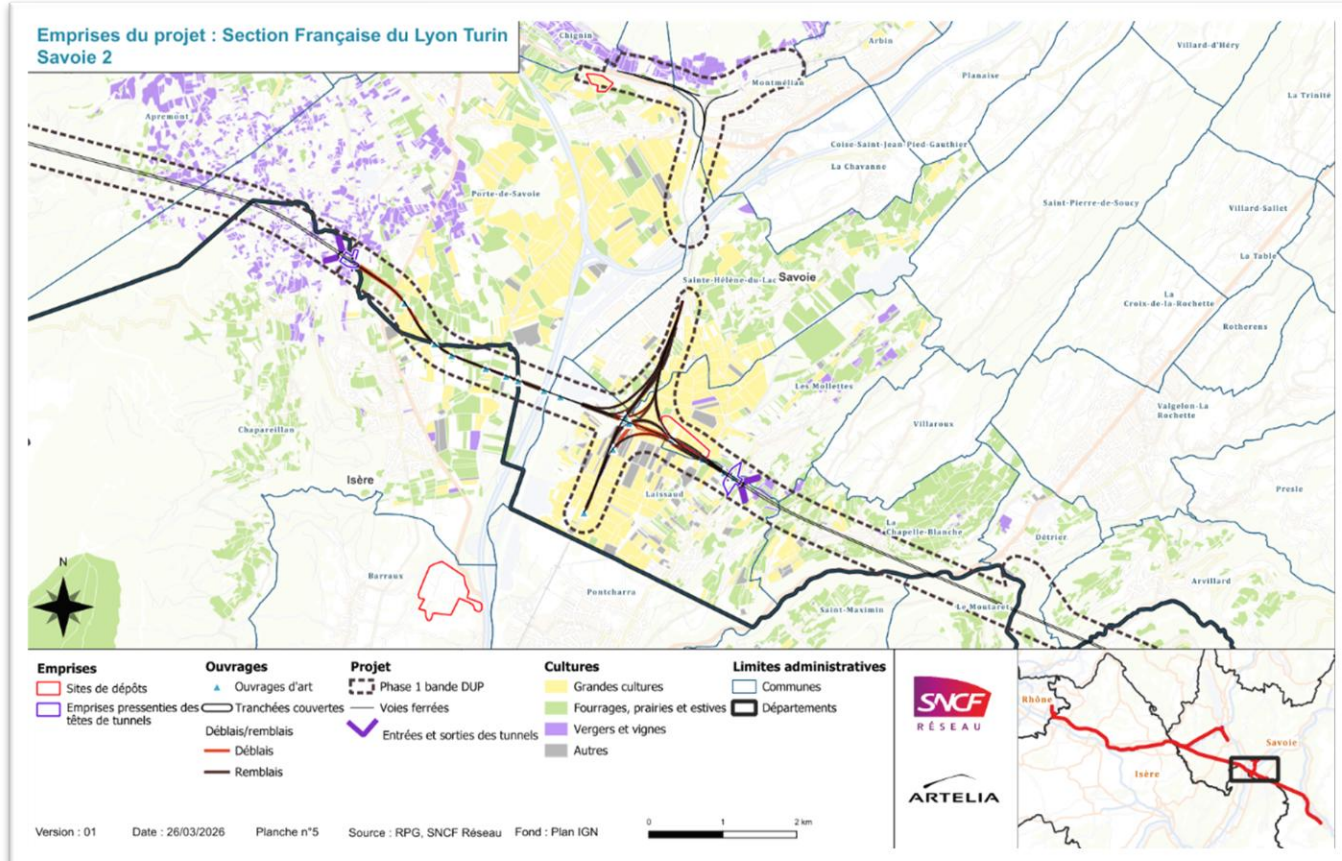
Zoom : le projet dans le Département



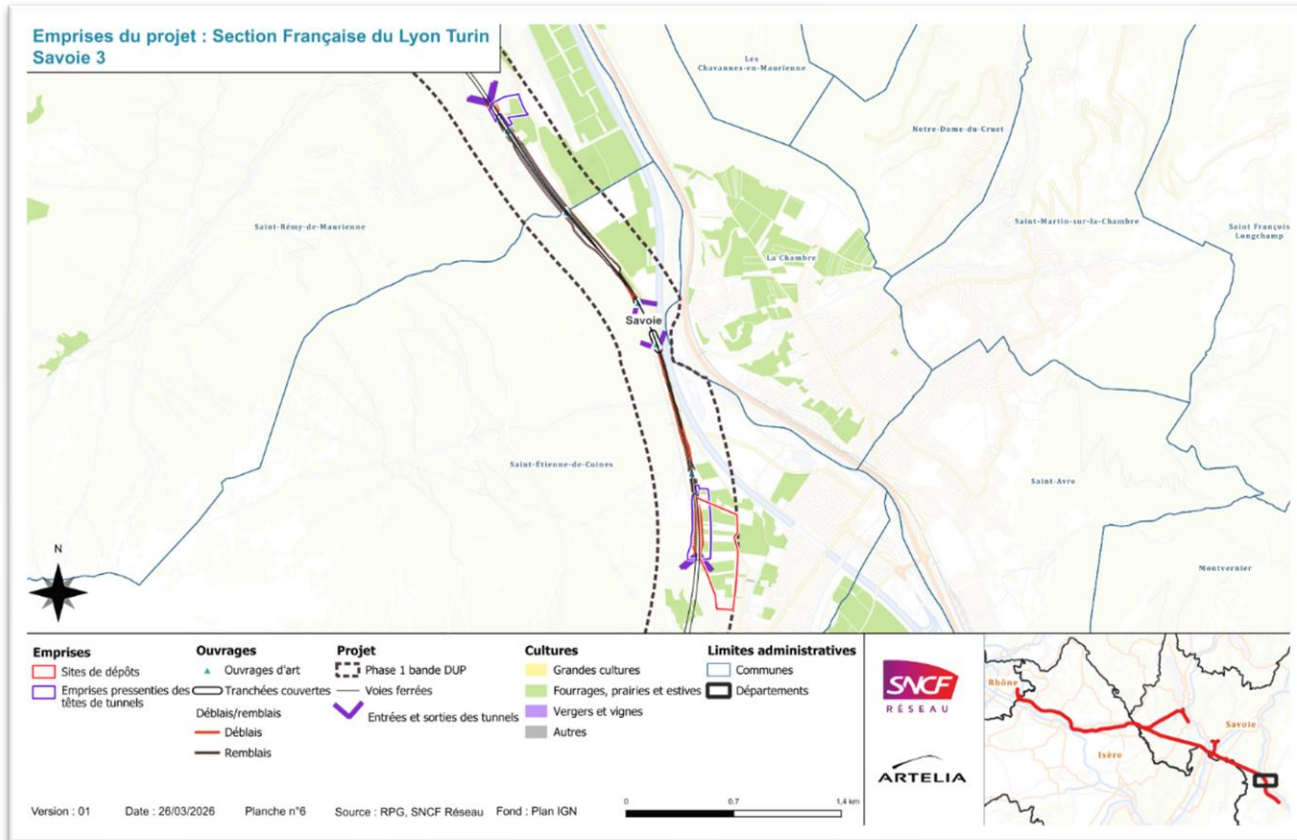
Zoom : le projet dans le Département



Zoom : le projet dans le Département



Zoom : le projet dans le Département



Les besoins fonciers



Des besoins fonciers à définir avec exactitude...

Une **première estimation** affinée suite au travail de la **Commission interdépartementale de concertation de 2014-2018**

- A consolider grâce aux études d'Avant-projet Détaillé notamment pour les surfaces de dépôts permanents et les impacts provisoires (accès chantier, stockages...)
- Un Etat Initial Agricole et une Etude d'Impacts Agricole à produire
- Une réflexion à conduire sur les AFAFE



... et à adapter au territoire

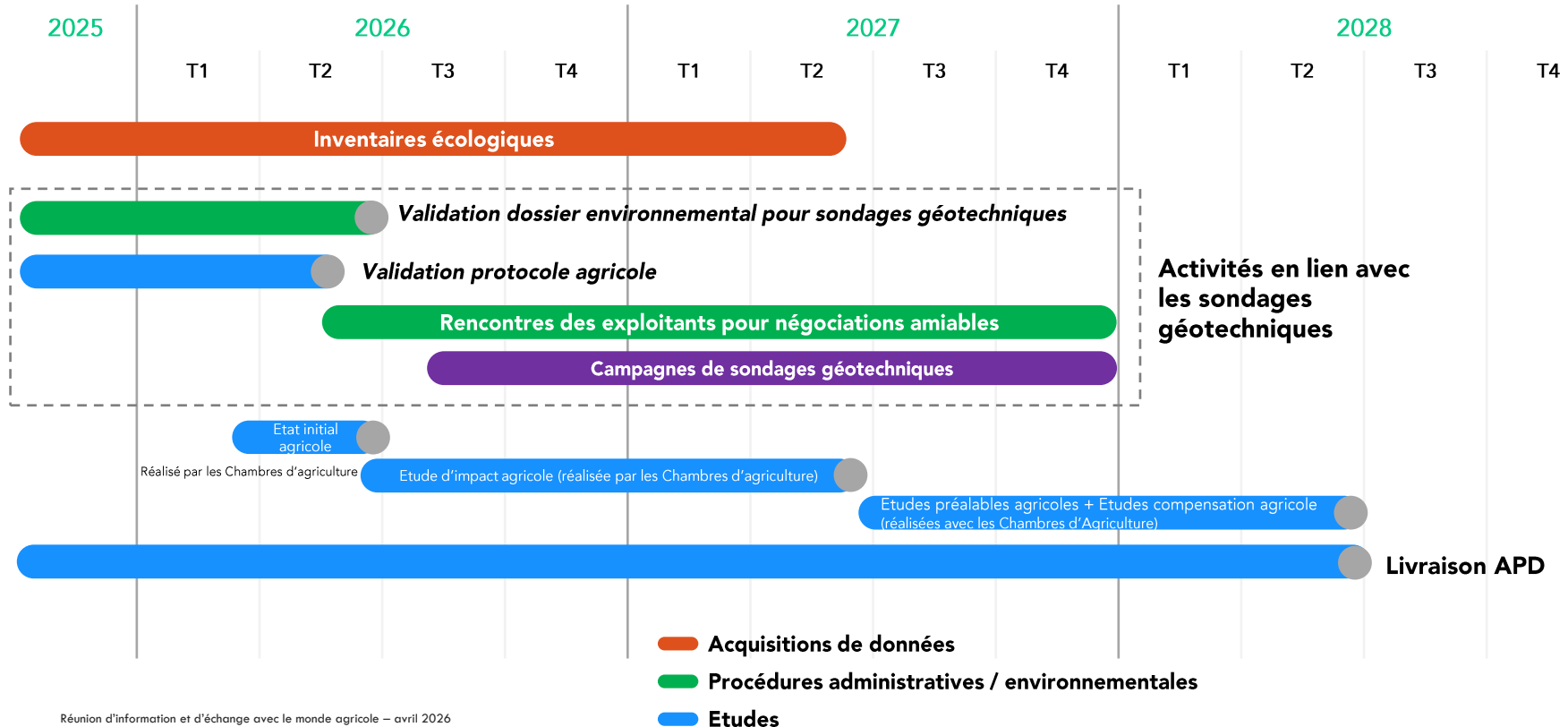
- De premières pistes pour Eviter et Réduire les impacts envisagés par la Commission interdépartementale de concertation 2014-2018
- Intégration des ces pistes dans les études d'Avant Projet Détaillés tout en poursuivant la concertation avec les territoires
- Une ambition de mutualisation des surfaces de dépôts permanents et de compensation environnementales
- Des études de compensation agricole, avec ambition de mutualisation et harmonisation entre les différents grands projets du secteur

01.2

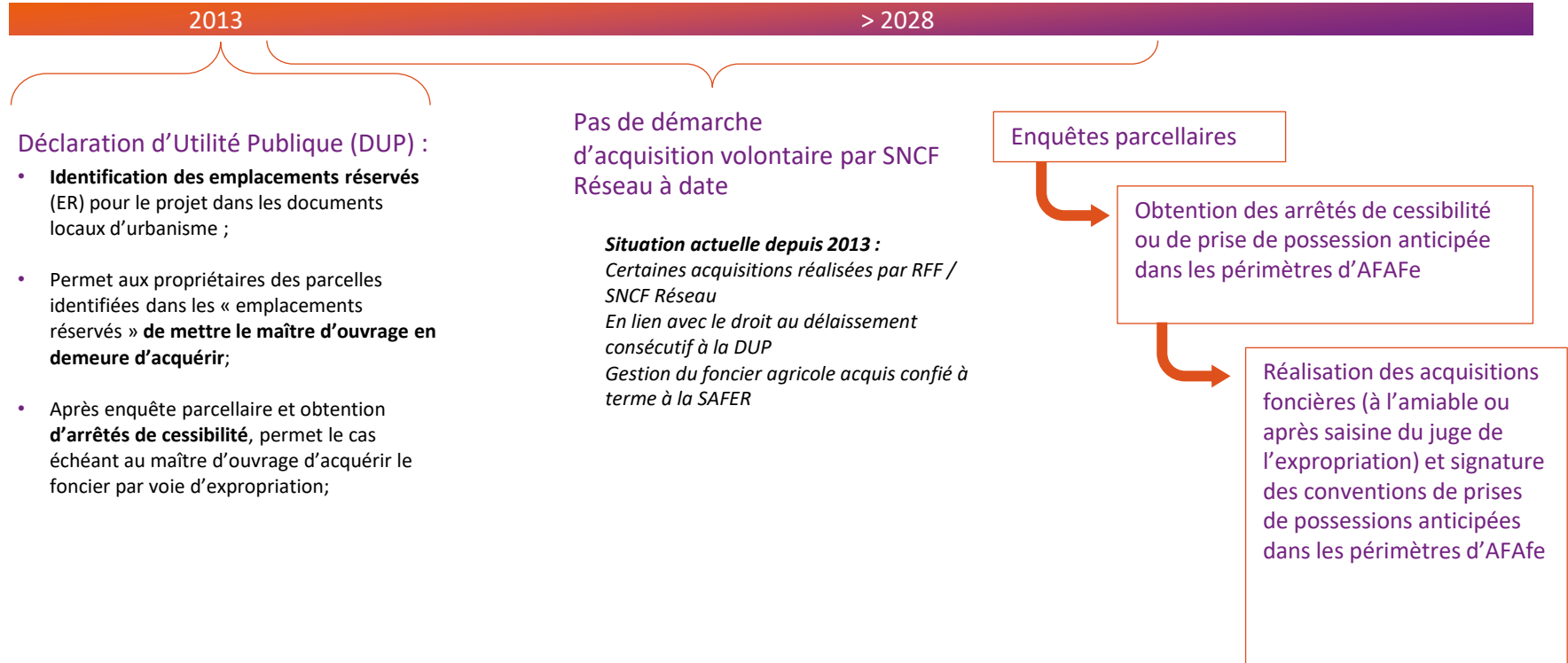
Section française du Lyon-Turin : Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel de la phase APD

dont implications pour le monde agricole



Planning prévisionnel des acquisitions foncières



01.3

Section française du Lyon-Turin :
A court terme sur le terrain : focus
sur les acquisitions de données

Focus sur les sondages géotechniques

A quoi servent les sondages géotechniques ?

- Connaître les sols sur lequel s'inscrira le tracé ainsi que leur comportement (composition, mobilité, structure...)
- Adapter les modalités de construction de la future voie ferrée en fonction de ces études et assurer sa pérennité

Environ 1500 sondages géotechniques sont prévus sur le tracé dont 727 en secteur agricole.
Dont 45 dans le Rhône, 470 en Isère et 212 en Savoie

Les types de sondages Géotechniques

- **Sondages carottés :**
Forage de 6 à 14 cm de diamètre et de 10 à 30 m de profondeur (dans les zones agricoles).
- **Piézomètres**
Ajout, dans un sondage carotté, d'une sonde mesurant la profondeur de la nappe en continue
- **Sondages à la pelle mécanique :**
Creusement d'une tranchée de 1x3 mètres environ et d'une profondeur maximale de 5 mètres.
- **Sondages Géophysiques :**
Pose d'émetteurs (éventuellement tractés) et de récepteur pour vérifier les caractéristiques de conductivité des sols



Focus sur les sondages géotechniques

UN PROTOCOLE DE RÉALISATION DÉFINI POUR LES EXPLOITANTS

AVANT

- **SNCF Réseau prend RDV avec l'exploitant concerné** pour l'informer et **convenir à l'amiable** du principe et des dates du sondage (et adapter si nécessaire le lieu)
- **L'exploitant et SNCF Réseau signent un état des lieux d'entrée** définissant la culture en présence et son état, les conditions d'accès à respecter et les nécessités de prévenance pour réaliser le sondage

PENDANT

- **Début de sondage : entre 1 et 3 jours de sondage**, selon le type

APRÈS

- **Fin du sondage** : remise en état de la parcelle et rebouchage des trous réalisés, de manière soignée
- **Fin de sondage - état des lieux de sortie** : constatation et chiffrage des impacts du sondage sur la parcelle, sur l'activité agricole, ... (application du protocole régional d'occupation temporaire travaux)
- **Fin de sondage - indemnisation de l'exploitant** pour les impacts du sondage (+ redevance annuelle s'il s'agit d'un piézomètre)

Focus sur les sondages géotechniques : exemple de plan



01.4

Section française du Lyon-Turin :
Méthode de travail proposée pour
associer les exploitants et leurs
représentants à l'élaboration du
projet

La concertation avec le monde agricole

Comment ?

Échanges réguliers avec les Chambres d'agriculture :

- Approfondir les connaissances spécifiques aux activités agricoles
- Travailler sur des composantes ciblées du projet touchant les activités
- Faire remonter l'information de terrain

+

Groupe de travail activités agricoles (dans le cadre des Commissions Territoriales de Concertation) :

- Partager des connaissances sur le fonctionnement des territoires, les besoins agricoles, les jalons d'études...
- Définir des orientations de conception du projet puis les décliner en solutions pour favoriser la meilleure insertion possible du projet

Qui ?

Parties prenantes locales :

- Communes, collectivités, intercommunalités
- Services de l'État (DDT et Préfectures)
- Chambres d'agriculture et SAFER
- Syndicats agricoles départementaux
- Coopératives agricoles
- Syndicats hydrauliques
- Fédérations (chasse et pêche)
- Associations environnementales
- Associations de riverains

+

Au besoin : échanges directs avec les exploitants pour traiter les enjeux individuels selon l'avancement des études et du dialogue territorial

Quoi ?

Objets de travail :

- Rétablissement des chemins agricoles
- Impacts sur les parcelles / silos / filières
- Mesures de compensation
- Gestion de la ressource en eau
- ...

Une instance commune aux grands projets :

Pour permettre des échanges sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, de l'est lyonnais, du nord de l'Isère et de la Savoie

Une instance à l'échelle interdépartementale, englobant à la fois le projet CFAL nord et le projet SFLT, complémentaire aux démarches de concertation spécifiques à chaque projet

Objet :

- Organiser, au niveau interdépartemental, l'ensemble des grands projets régionaux (CFAL nord, SFLT, EPR2, tramway Lyon Crémieu, ...) : partage des études et méthodes, recherche de solutions mutualisées, gestion des éventuels débats...

Qui :

- Les porteurs de chaque projet
- Les représentants du monde agricole
- Les représentants des autres parties prenantes
- Les services de l'Etat concernés

Modalités :

- Discussions à la maille des territoires, avec un assemblage des réflexions à l'échelle du projet

Temps d'échange

Des clarifications ?

Des questions ?

Des interventions ?

MERCI



www.projet-lyonturin.fr



Concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr